

# BLOC DE FORMATION : ÉVALUATION REMÉDIATION



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



# PLAN DU MODULE

**I- Déclinaison de la compétence visée**

**II- Titre du module**

**III- Présentation du module**

**IV- Présentation des paliers**

**V- Processus de développement de la compétence du module**

1. Compétence visée

2. Sens de la compétence

3. Développement du palier sur l'évaluation

1.1. Évaluation diagnostique (prédictive)

1.2. Plan de présentation des apprentissages ponctuels en évaluation

4. Apports d'information

4.1 Évaluation

4.1.1 - Définition de l'évaluation

4.1.2 - Différentes formes d'évaluation et leurs fonctions

4.1.3 - Fonctions de l'évaluation

4.1.4 - Les différents types d'évaluation

4.1.5 - Modalités d'évaluation d'une compétence

4.1.5.1 - Évaluation des ressources

4.1.5.2 - Évaluation intégrative

- 5. Développement du palier sur la remédiation
  - 5.1 - Évaluation diagnostique (prédictive) sur la remédiation
  - 5.2 - Plan des apprentissages ponctuels en remédiation
  - 5.3 - Apports d'informations
    - 5.3.1 - Définition de la remédiation
    - 5.3.2 - Différentes formes de remédiation
      - 5.3.2.1 - Remédiation différée
      - 5.3.2.2 - Remédiation immédiate
    - 5.3.3 - Modalités de mise en œuvre d'une remédiation
    - 5.3.4 - Communication en évaluation et remédiation
      - 5.3.4.1 - Communication avant et au cours de l'évaluation ou de la remédiation
      - 5.3.4.2 - Communication après l'évaluation ou la remédiation

## **BIBLIOGRAPHIE**

## **I - Déclinaison de la compétence visée**

Intégrer les concepts, techniques, outils et méthodes d'évaluation et de remédiation dans des situations d'élaboration de dispositifs d'évaluation et de remédiation.

## **II - Titre du module : Évaluation des apprentissages et remédiation**

### **III - Présentation du module**

Le module « Évaluation des apprentissages et remédiation » est subdivisé en deux parties, il vise à développer les compétences des enseignants dans l'élaboration cohérente de dispositifs d'évaluation et de remédiation.

Il se propose de définir les concepts avant de s'intéresser aux outils, techniques et méthodes qui permettent de doter l'enseignant de ressources à intégrer pour réussir l'élaboration de dispositifs d'évaluation assortis d'une remédiation dans une perspective de gestion du cycle d'évaluation.

En outre, le module s'intéressera à la prise en charge de la communication dans l'évaluation et la remédiation.

### **IV - Présentation des paliers**

Le tableau suivant permet de visualiser les différents paliers qui structurent le module :

N° du palier	Objectifs d'apprentissage	OA	Nombre d'OS	Durée totale de déroulement du palier
01	Intégrer des notions théoriques, des concepts, des techniques, des outils et des méthodes d'évaluation dans des situations d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs d'évaluation.	<b>OA1</b> : S'approprier la base conceptuelle et théorique de l'évaluation, ses enjeux et ses typologies	09	9 H
		<b>OA 2</b> : S'approprier quelques techniques et outils d'élaboration d'un dispositif d'évaluation des ressources et de la compétence		
		<b>OA 3</b> : Élaborer et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la compétence		
02	Intégrer les concepts, techniques, outils et méthodes de remédiation dans des situations d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs de remédiation.	<b>OA1</b> : s'approprier la base conceptuelle et théorique de la remédiation, ses enjeux et ses typologies	08	8 H
		<b>OA 2</b> : élaborer un dispositif de remédiation		
		<b>OA 3</b> : Développer une communication pédagogique sur le processus et les résultats de la remédiation		

## V - Processus de développement de la compétence du module

### 1 - Compétence visée

Intégrer des notions théoriques, des concepts, des techniques, des outils et des méthodes d'évaluation et de remédiation dans des situations d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs d'évaluation, de remédiation et de communication sur les performances scolaires.

## 2 - Sens de la compétence

La compétence vise à doter les élèves-maîtres de savoirs, savoir-faire et de savoirs être indispensables à l'élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et de remédiation avec un choix d'outils opérationnels intégrant une communication pour l'accompagnement pédagogique interne (école) et externe (communauté) permettant à chaque apprenant de surmonter ses difficultés pour améliorer ses performances scolaires.

Dans son développement, elle s'intéressera aux éléments suivants :

- la clarification des concepts d'évaluation et de remédiation ;
- les enjeux et les typologies de l'évaluation et de la remédiation ;
- les instruments de mise en œuvre (méthodes, techniques, outils) d'évaluation des ressources et de la compétence ;
- les modalités de mise en œuvre d'une évaluation et d'une remédiation dans le respect des démarches proposées ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif de communication sur les performances scolaires pour un accompagnement efficace et effectif des apprenants par les enseignants et la communauté.

## 3 - Sens de la compétence

**PALIER 1** : Intégrer des notions théoriques, des concepts, des techniques, des outils et des méthodes d'évaluation dans des situations d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs d'évaluation.

### 3.1 - Évaluation diagnostique (prédictive)

PRE-TEST
Avant d'aborder le palier sur l'évaluation, procéder au positionnement des élèves-maîtres à travers les tests suivants
A- Qu'est-ce que l'évaluation ?
B- Quelles sont les questions qu'on doit se poser pour bien circonscrire une évaluation ?
C- Indiquer les différentes formes d'évaluation.
D- Formulez une seule question sur l'évaluation qui vous préoccupe et qui ne fait partie des questions ci-dessous posées.
E- Que signifie la communication pédagogique évaluative ? Justifier son importance.

**NB** : Le feedback : communiquer sur l'objectif du pré-test qui vise à tester les prérequis et à recueillir les représentations des élèves-maîtres afin de mettre en projet les formés à partir d'une planification de l'intervention et son évaluation au post-test.

### 3.2 - Plan de présentation des apprentissages ponctuels en évaluation

<p><b>OA 2</b> : S'approprier quelques techniques et outils d'élaboration d'un dispositif d'évaluation des ressources et de la compétence</p>	<p><b>OS1</b> : <b>S'approprier</b> quelques techniques et outils d'évaluation de ressources</p>	<p>-Sens général et qualités d'un outil d'évaluation : <b>la congruence, le respect du principe de progression</b></p> <p>-<b>Typologies des outils usuels</b> pour l'évaluation de ressources (RRF : QCM, échelles d'attitude, listes (contrôle ; classement ; etc. RR0))</p>	<p>Exposé interactif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-consolidation avec les apprenants</li> <li>-Stabilisation</li> <li>-Proposition d'outils et de techniques avec des illustrations</li> <li>-Synthèse</li> </ul>	<p>1 H</p>
	<p><b>OS2</b> : S'approprier quelques techniques et outils d'évaluation de la compétence</p>	<p>-Spécificité d'une compétence</p> <p>-Qualités d'un outil d'évaluation de la compétence : proposition d'une situation contextualisée, significative et réaliste et respectant le principe de congruence, de transparence et de progression</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens et typologies des critères dans le CEB (en LC ; en Mathématiques et en ESVS) ;</li> <li>-Sens, fonction et formulation d'un indicateur (quantitatif /qualitatif) avantages pour le maitre</li> </ul>	<p>Exposé interactif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-consolidation avec les apprenants</li> <li>-Stabilisation</li> <li>-Proposition d'outils et de techniques avec des illustrations</li> <li>-Synthèse</li> </ul>	<p>1 H</p>
<p><b>OA 3</b> : Élaborer et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la compétence</p>	<p><b>OS 1</b> : Élaborer un dispositif d'évaluation</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Choisir la compétence à évaluer.</li> <li>2) Choisir des critères d'évaluation.</li> </ol>	<p>3 Ateliers d'élaboration d'un dispositif d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 1 en LC</li> </ul>	<p>1H</p>



	de la compétence	3) Construire ou proposer une situation d'évaluation (non rencontrée par l'élève) 4) Élaborer une grille de correction (critères, indicateurs, barème, respect des règles de 2/3 si possible, de ¾ et du système de pondération)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 en maths</li> <li>➤ 1 en ESVS</li> </ul>	
	<b>OS 2 :</b> Mettre en œuvre un dispositif d'évaluation de la compétence	<p>Administrer les épreuves d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-présentation de la situation ;</li> <li>-définition de la consigne et des modalités de travail ;</li> <li>-exécution individuelle</li> <li>-correction avec la grille élaborée ;</li> <li>-recueillir et traiter les informations ;</li> <li>-prendre une décision (passage à une autre compétence ou remédiation)</li> </ul>	Simulation de mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation	1 H
<b>OA 4 :</b> Développer une communication pédagogique sur le processus et les résultats de l'évaluation	<b>OS 1 :</b> Maîtriser le concept de communication pédagogique en évaluation et en remédiation	-Sens du concept de communication pédagogique en rapport avec les termes d'évaluation et de remédiation	<p>Exposé interactif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Consolidation avec les apprenants</li> <li>-Stabilisation Proposition d'une définition d'expert</li> <li>-Indications illustrées sur les enjeux de la communication pédagogiques</li> </ul>	1 H
	<b>OS 2 :</b> Développer une communication pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Communication interne</li> <li>-Élaboration et mise en place des documents et outils d'évaluation en rapport avec les élèves</li> <li>-Partage des sigles, symboles, codes, critères, indicateurs, etc</li> </ul>	Ateliers de production d'outils d'évaluation, d'auto-évaluation et de co-évaluation et d'élaboration de code de conduite	1 H
	interne sur le processus et les résultats de l'évaluation	-Respect des règles élaborées consensuellement		
	<b>OS 3</b> Développer une communication pédagogique externe sur le processus et les résultats de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Communication externe</li> <li>-Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pédagogique pour prolonger l'action éducative avec une implication de la communauté</li> </ul>	Rencontres périodiques, des forums communautaires, des porte-à-porte, etc.	1 H

**NB : A la suite du développement des compétences, proposez :**

-une situation d'intégration

-une situation d'évaluation du palier : les choix sont laissés au formateur. Mais si le temps le permet, proposer une situation en LC ou en Mathématiques pour consolidation puis seulement une autre ESVS pour varier et préparer le transfert.

**4 - Apports d'information**

**4.1 - Évaluation**

**4.1.1 - Définition de l'évaluation**

La vocation de l'école est de créer les conditions d'un développement continu des performances scolaires des élèves. Dans cette dynamique, l'évaluation se positionne comme un outil indispensable à la gestion de la relation éducative sous toutes ses formes par le truchement de l'analyse de plusieurs données : psychologiques, sociales, docimologiques, etc.

Cependant, pour évaluer il est nécessaire de saisir les contours définitionnels du concept en intégrant la dimension communicative car dans tous les cas, il y a un émetteur et un récepteur de message.

L'évaluation des apprentissages scolaires constitue le fil conducteur de la pratique pédagogique des enseignants. Elle devient un outil de régulation et de gestion des enseignements-apprentissages.

Car comme le note Vial, M. (2013), l'évaluation n'est plus réductible au scolaire ; elle n'est pas la seule mesure des acquis ; elle n'est pas réductible à la vérification des savoirs, ni à la pratique de la notation. Elle ne se restreint pas à des moments identifiables, spécifiques appelés « bilans, tests, épreuves » car l'évaluation en éducation institue une relation éducative entre les « évaluants » c'est-à-dire tous ceux qui prennent part à un dispositif d'évaluation.

#### 4.1.2 - Différentes formes d'évaluation et leurs fonctions

« L'évaluation est un concept polysémique. Elle porte sur l'apprenant et ses apprentissages scolaires et prend différentes formules telles que l'évaluation formative, l'évaluation certificative. » (A. E. Faribi, 2009 :4).

Dans sa mise en œuvre, différentes formes d'évaluation sont pratiquées. Chacune se caractérise généralement par son objectif, le moment de son exécution et sa fonction.

Le tableau amélioré suivant permet de visualiser les différentes formes d'évaluation et leurs caractéristiques :

Formes d'évaluation	Quand évaluer ?	Quoi évaluer ?	Pour quoi évaluer ?	Par rapport à quoi ?
Diagnostique	En début d'apprentissage	Les pré-acquis ou prérequis	Faire le point sur les <b>représentations initiales</b> de l'apprenant en rapport avec l'objet d'étude pour anticiper sur les obstacles	A des critères en rapport avec l'objectif visé.
Formative	En début d'apprentissage	Les acquis en cours d'apprentissage	Prendre une décision	A des indices prélevés sur le fonctionnement de la relation pédagogique
Sommative	Au terme d'un processus d'enseignement-apprentissage	Le degré de maîtrise des enseignements-apprentissages c'est-à-dire d'un bloc significatif, du palier ou de la compétence	Positionner l'apprenant sur un repère normé pour un critère donné Comparer des résultats dans un référentiel afin de prendre des décisions	A un repère normé pour un critère donné dans un objectif de comparaison
Certificative	Au terme d'un processus d'enseignement-apprentissage	Le degré de maîtrise des enseignements-apprentissages par rapport au niveau minimal attendu pour obtenir un certificat	Comparer le résultat d'un individu par rapport à un niveau minimal attendu pour obtenir un certificat	A un niveau minimal attendu pour obtenir un certificat

### 4.1.3 - Fonctions de l'évaluation

Dans un contexte d'enseignement de qualité visant l'acquisition des habiletés de base et la maîtrise des compétences, l'évaluation doit en général répondre à plusieurs exigences d'ordre pédagogique, psychométrique et institutionnel, afin de mieux assumer ses principales fonctions en termes de :

- a. **vérification et reconnaissance** des acquis scolaires des élèves à des paliers ou étapes bien définis d'enseignement et d'apprentissage ;
- b. **régulation** du cheminement individuel de chaque apprenant et du déroulement des activités d'éducation et de formation ;
- c. **orientation et aiguisage**, selon les aptitudes, des attitudes et des intérêts scolaires et professionnels des personnes en situation d'apprentissage et de formation ;
- d. **sanction ou reconnaissance sociale des études**, par l'octroi de diplômes appropriés attestant des changements opérés chez les individus, au terme d'un processus d'enseignement-apprentissage.

En d'autres termes les fonctions de l'évaluation peuvent être articulées à :

→ La fonction prédictive ou diagnostique : l'élève a-t-il / elle des chances d'entreprendre avec succès l'apprentissage qu'on va lui proposer ? Est-il / elle prêt(e) pour le commencer ?

De ce fait, l'évaluation prédictive est un test initial permettant de vérifier le niveau des élèves au début des apprentissages.

→ La fonction régulatrice ou formative permet d'observer l'effet des situations d'apprentissage. L'évaluation formative est un outil didactique qui renseigne sur les stratégies utilisées dans le processus d'apprentissage. Dès lors, elle est liée à la remédiation.

→ La fonction sommative fait la somme des acquis. C'est un bilan. Lorsque ce bilan permet de décerner un diplôme, on parle d'évaluation certificative.

**En somme, il y a l'évaluation diagnostique au début, l'évaluation formative en cours d'apprentissage et l'évaluation sommative à la fin des apprentissages.**

Ces fonctions sont dites principales parce qu'elles sont associées à des situations de prises de décision du genre : amélioration des activités d'apprentissage ou des interventions pédagogiques, orientation ou classement des individus, passage à des paliers supérieurs du système éducatif ou entrée au marché du travail.

#### **4.1.4 - Les différents types d'évaluation**

L'évaluation normative : l'élève est comparé aux autres élèves ou à un groupe de référence : elle peut revêtir une des fonctions citées ci-dessus.

**L'évaluation critériée** : l'élève est situé en fonction de critères de réussite par rapport à l'objectif. Elle peut également avoir une des fonctions données ; exemple : évaluation sommative critériée.

#### **4.1.5 - Modalités d'évaluation d'une compétence**

Le curriculum de l'éducation de base (CEB) qui pose comme option méthodologique la pédagogie de l'intégration s'inscrit dans une dynamique de gestion des apprentissages dans une perspective complexe et intégrative.

Selon Tardif (2006) l'évaluation des compétences est un processus de collecte de données à partir de sources multiples et variées qui, en considérant les expériences d'apprentissage, permet de rendre compte :

- Du niveau de développement des compétences de l'apprenant ;
- De son degré de maîtrise de ressources internes et externes qui peuvent être mobilisées et combinées dans leur mise en œuvre ; et
- De l'étendue des situations dans lesquelles il est en mesure de déployer ces niveaux de développement

L'évaluation de la compétence se fait en situation pour permettre à l'apprenant de procéder à la mobilisation d'un ensemble de ressources pour résoudre le problème. Elle est intégratrice et ne néglige pas l'évaluation des ressources. C'est pourquoi dans sa conception, cette évaluation prend en compte l'évaluation des ressources et l'évaluation intégrative (l'évaluation d'un bloc significatif, d'un palier ou de la compétence).

#### **4.1.5.1 - Évaluation des ressources**

Le Curriculum de l'Education de Base (CEB) qui érige en mode de gestion des apprentissages l'approche par les compétences (APC) pose comme finalités l'atteinte de compétence ou socle qui passe par le développement de dispositifs d'évaluation qui peuvent être centrés sur les ressources. L'évaluation des ressources devient ainsi primordiale pour permettre à l'élève de franchir le palier consistant à les mobiliser. C'est dans cette perspective que Van Lint S (2016) a montré que « l'évaluation exige de la part de l'apprenant d'accomplir quelque chose, de réaliser une tâche et non pas uniquement de répondre de manière quasi automatique à une question impliquant un savoir ou un savoir-faire mémorisé. C'est d'ailleurs pourquoi la tâche doit être non pas compliquée mais complexe : sa réalisation exigera la combinaison d'au moins deux ressources et non pas la répétition conditionnée d'un acquis mémorisé. »

#### **4.1.5.2 Évaluation intégrative**

Selon De Ketele et Gérard (2005, l'approche par compétences cherche à développer la possibilité pour les apprenants de mobiliser un ensemble intégré de ressources afin de résoudre une situation-problème appartenant à une famille de situations. Sous ce rapport, nous percevons la pertinence de l'évaluation des ressources qui permet de s'assurer de leur maîtrise par l'apprenant pour faire face à une situation de résolution de problèmes.

**NB** : L'évaluation des compétences ne néglige pas l'évaluation des connaissances pointues qui sont ses ressources.

Exemples d'outils d'évaluation

- Situation d'intégration

→ Contexte

→ Support

→ Consigne

## 5 - Développement du palier sur la remédiation

**Palier 2** : Intégrer les concepts, techniques, outils et méthodes de remédiation dans des situations d'élaboration et de mise en œuvre de dispositifs de remédiation.

### 5.1 - Évaluation diagnostique (prédictive) sur la remédiation

PRE-TEST SUR LA REMEDIATION
A- Donner une définition de la remédiation.
B- Justifier les liens entre l'évaluation et la remédiation.
C- Quelles sont les modalités de mise en œuvre d'une remédiation ?
D- Que signifie la communication pédagogique dans la remédiation ? Justifiez votre réponse.

## 5.2- Plan des apprentissages ponctuels en remédiation

L'élève-maître doit intégrer des connaissances théoriques et pratiques relatives à la remédiation pour concevoir et mettre en œuvre, dans le respect des procédures, des dispositifs de remédiation.

Objectifs d'apprentissage (OA)	Objectifs spécifiques (OS)	Contenus	Indications sur les stratégies / modalités	Durée
<b>OA1</b> : S'approprier la base conceptuelle et théorique de la remédiation, ses enjeux et ses typologies	<b>OS1</b> : Maîtriser le concept de remédiation et ses enjeux	-Définition de la remédiation -Détermination des enjeux psychologiques, pédagogiques et sociaux de la remédiation (faire face aux dysfonctionnements et aux faiblesses en offrant de nouvelles opportunités d'apprentissage aux élèves, proposer une aide personnalisée avec des outils appropriés de remédiation)	-Exposé du formateur -Proposition d'une situation problème avec l'organisation de la classe en groupes pour faire ressortir tous les enjeux	1 H
	<b>OS2</b> : Maîtriser les fondements et les différentes formes de remédiation	-Détermination des différentes formes de remédiation et les caractéristiques de chacune d'elles	- <i>Brainstorming</i> , travail individuel, travail de groupe, plénière et apports d'informations	1 H
<b>OA 2</b> : Élaborer un dispositif de remédiation	<b>OS1</b> : S'approprier quelques techniques et outils d'élaboration d'un dispositif de remédiation	-Processus d'exploitation de l'erreur (description de l'erreur, source de l'erreur, variables explicatives, mise en place de groupes de besoin, propositions de stratégies de remédiation, remédiation...)	-Travaux de groupe sur un tableau à renseigner -Plénière : présentation des productions, discussions, synthèse et apports d'informations	1 H
	<b>OS 2</b> : Élaborer un dispositif de remédiation avec des outils appropriés	-Élaboration d'un dispositif de remédiation (situation de remédiation)	3 Ateliers d'élaboration d'un dispositif de remédiation à partir de corrigés de copies : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 en LC</li> <li>➤ 1 en maths</li> <li>➤ 1 en ESVS</li> </ul>	1 H
	<b>OS 3</b> : Appliquer le protocole de mise en œuvre d'un processus de remédiation	-Mettre à la disposition des élèves les outils de remédiation élaborés -Partager avec les élèves le mode d'utilisation des outils -Partager les objectifs et les modalités de travail en fonction de la stratégie choisie	-Mise en confiance -Organisation de la classe -Parmi les stratégies suivantes, choix et application d'une stratégie appropriée en fonction de l'erreur traitée : enseignement différencié, tutorat, travail de groupe, travail en ateliers, étayage, etc.	1 H



<p><b>OA 3</b> : Développer une communication pédagogique sur le processus et les résultats de la remédiation</p>	<p><b>OS 1</b> : Développer une communication pédagogique interne sur le processus et les résultats de la remédiation</p>	<p>-Communication interne  -Élaboration et mise en place des documents et outils de remédiation en rapport avec les élèves  -Utiliser les sigles, symboles, codes, critères, indicateurs, etc  Respect des règles élaborées conventuellement établies et adoptées</p>	<p>-Ateliers de production d'outils de remédiation</p>	<p>1 H</p>
	<p><b>OS 2</b> : Développer une communication pédagogique interne sur le processus et les résultats de l'évaluation</p>	<p>-Communication interne  -Élaboration et mise en place des documents et outils d'évaluation en rapport avec les élèves  -Partage des sigles, symboles, codes, critères, indicateurs, etc.  -Respect des règles élaborées consensuelle ment</p>	<p>-Ateliers de production d'outils d'évaluation, d'auto-évaluation et de co-évaluation et d'élaboration de règles de conduite</p>	
	<p><b>OS 3</b> : Développer une communication pédagogique externe sur le processus et les résultats de la remédiation</p>	<p>-Communication externe  -Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication pédagogique pour prolonger l'action de remédiation auprès de la communauté</p>	<p>-Rencontres périodiques avec les remédiateurs communautaires, les personnes ressources, les parents, etc.  -Organisation de <i>fora</i>  -Élaboration de rapports</p>	

### 4.3 - Apports d'informations

La remédiation scolaire est une pratique intrinsèquement liée au **processus d'enseignement-apprentissage et à l'évaluation** car elle constitue un des leviers à actionner pour créer les conditions de réussite de chaque élève. Dans la perspective d'une pédagogie différenciée qui est une démarche d'éducation permettant de faire face aux difficultés d'apprentissage, la remédiation se positionne comme un outil puissant de gestion de la réussite scolaire.

Sous ce rapport, la problématique de la remédiation doit être au centre de la réflexion qui l'intègre dans une dynamique qui prend en compte l'évaluation. Cependant l'effectivité de la mise en œuvre des dispositifs d'évaluation et de remédiation préconisée dans le CEB n'est pas systématiquement organisée dans les classes. Ceci constitue un **handicap dans le processus d'installation de la compétence**. Il s'y ajoute que l'absence d'outils de suivi des apprenant(e)s en difficulté ne facilite pas l'amélioration de leurs performances.

C'est dans cette perspective que nous nous efforçons de proposer aux formateurs des CRFPE un module centré sur **la l'évaluation et la remédiation** pour leur prise en charge effective dans nos classes d'autant plus qu'il leur est consacré quatre (4) heures hebdomadaires.

### **5.3.1 - Définition de la remédiation**

La remédiation est la **suite logique de l'activité d'évaluation**. Elle permet de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au terme de l'évaluation. La remédiation scolaire est un moyen d'aider chaque élève à surmonter leurs difficultés d'apprentissage si on sait que l'hétérogénéité des classes est un état de fait, tout comme la singularité des modes et des rythmes d'apprentissage.

Dès lors, le **respect des caractéristiques de chacun des apprenants** devient une condition d'un enseignement démocratique et équitable. Pour ce faire, il est important de combler immédiatement les lacunes mises en évidence grâce à l'évaluation en apportant une aide adaptée aux difficultés particulières rencontrées par un ou plusieurs élèves c'est-à-dire intervenir en proposant une seconde « médiation » (Deschaux, 2003).

La remédiation qui est un moyen pédagogique permettant de pallier les lacunes devient une stratégie efficace de mise en œuvre de l'aide scolaire. Elle est un **processus d'identification des erreurs** faites par les élèves dans leurs productions dans le but de leur proposer de **nouvelles activités et démarches d'apprentissage** visant à combler les lacunes détectées lors d'une évaluation diagnostique ou d'une évaluation formative.

### **5.3.2 - Différentes formes de remédiation**

La remédiation peut prendre différentes formes en fonction du moment où elle est proposée et de l'objet sur lequel elle porte. Elle peut être différée ou immédiate.

#### **5.3.2.1 - Remédiation différée**

Quand la remédiation est élaborée et mise en œuvre en dehors de la situation d'enseignement-apprentissage, elle est dite différée. Elle porte sur des problèmes qui requièrent une intervention plus conséquente : retard scolaire, retour sur des notions antérieures non acquises, reconstruction complète d'une séquence de cours, etc. En plus sur la base de ces deux distinctions (moment et objet sur lesquels elles portent), on peut déterminer d'autres critères qui permettent de définir chacune des remédiations.

#### **5.3.2.2 - Remédiation immédiate**

Une remédiation immédiate est pleinement intégrée dans le dispositif d'enseignement-apprentissage. Elle porte sur « des difficultés, des erreurs, des blocages ponctuels, c'est-à-dire des problèmes qui ne nécessitent pas une intervention conséquente. Ainsi, la remédiation immédiate est un ensemble de méthodes, d'attitudes et d'actions pédagogiques et /ou didactiques contribuant à apporter une aide ciblée à l'élève rencontrant des difficultés spécifiques, après un diagnostic de l'enseignant » (Hirsoux, 2006).

Le tableau suivant propose une visualisation de la remédiations immédiate et différée par caractéristiques opposées.

Remédiation immédiate	Remédiation différée
La RI est pleinement intégrée à la séquence d'enseignement-apprentissage et évite toute stigmatisation due à une mise à l'écart de l'apprenant.	La RD est proposée en dehors de la séquence d'enseignement-apprentissage.
La RI est menée par l'enseignant qui connaît l'élève et le contexte dans lequel est apparue la difficulté. L'élève reste dans le groupe-classe, sauf par exemple en cas d'utilisation d'outils informatiques disponibles dans un local différent, mais sous la supervision du titulaire.	La RD peut être menée soit par l'enseignant, soit par un maître spécialisé (« professeur de remédiation »).
La RI est une réponse directe à une difficulté de l'élève.	La RD peut être prévue à « horaire fixe » et être d'une durée systématique.
La RI porte sur des difficultés pouvant être rapidement résolues et qui ne nécessitent pas un traitement spécialisé.	La RD peut prendre en charge les problèmes antérieurs de l'enfant qui se seraient installés depuis longtemps (ex : les fractions dans la résolution d'équation) où porter sur des problèmes liés à des troubles de l'apprentissage (ex : la dyslexie).

### 5.3.3 - Modalités de mise en œuvre d'une remédiation

Le dispositif de remédiation : il s'agit précisément d'**activités réparatrices**.

Une fois que le diagnostic est fait à partir des erreurs commises par chaque enfant ou par la classe tout entière, le maître ou la maîtresse organise les activités réparatrices en quatre étapes.

### **Étape 1 : Détermination des grands axes de la remédiation**

- Difficultés principales à travailler ;
- Choix d'une stratégie de remédiation collective ou individuelle ou différenciée.

### **Étape 2 : Dispositif de remédiation**

Il s'agira de déterminer le niveau de la remédiation en fonction du diagnostic :

- Révision ?
- Consolidation ?
- Ré apprentissage ?

### **Étape 3 : Sélection d'outils de remédiation**

Des outils de remédiation appropriés sont sélectionnés :

- Fiches de travail individuel ;
- Des exercices ciblant les difficultés rencontrées ;
- Des supports pour le ré-apprentissage ;
- Des fiches d'auto-évaluation recensant par discipline ce qui est appris et ce qui est réussi.

### **Étape 4 : Suivi et évaluation de la remédiation**

Les résultats de la remédiation sont évalués selon les mêmes principes que lors de la première évaluation et avec les mêmes critères et indicateurs. Cependant les exercices peuvent changer.

Ce suivi qui doit intéresser toutes les familles d'acteurs s'articulera autour d'une bonne stratégie de communication qui permet d'informer en temps les institutionnels et professionnels (IA, IEF, District, EPE) mais aussi la communauté (CT, CGE, APE, AME, Remédiateurs communautaires).

**NB** : Ne jamais oublier l'activité de métacognition pour permettre à l'élève de prendre, vis-à-vis de ses erreurs, le recul nécessaire à leur traitement. Il s'agit moins de donner les réponses que d'amener l'élève, par les explications et les activités proposées, à les trouver lui-même.

## OA3 : Mettre en œuvre et un dispositif de remédiation et partager les résultats

Pour mettre en œuvre une remédiation, il faut élaborer un dispositif qui intègre les principales étapes suivantes :

N°	Étapes	Signification
1	Le repérage des erreurs récurrentes et fréquentes	Procédé permettant de déceler l'erreur
2	La catégorisation	Description des erreurs en les regroupant par catégories (erreurs de raisonnement ou de cohérence dans un texte)
3	La recherche et la définition des sources d'erreurs	Détermination de la provenance de l'erreur (enseignant, apprenant, savoir)
4	La mise en place d'un dispositif de remédiation	Élaboration d'outils et de plans d'exécution de la remédiation
5	Respect de la forme appropriée	Application d'approches différenciées pour aider les élèves à corriger Remédiation collective (révision, consolidation, réapprentissage) Remédiation individualisée (tutorat, monitorat)

### 5.3.4 - Communication en évaluation et remédiation

La communication qui sous-tend tout projet fondateur est un volet important de l'évaluation et de la remédiation. Toutes les activités pédagogiques sont jalonnées de différentes formes de communication qui peuvent se dérouler par différents moyens permettant soit de préparer l'évaluation ou la remédiation ou communiquer sur les résultats de l'évaluation ou de la remédiation à des fins de mobilisation des familles d'acteurs.

Cette communication peut prendre deux formes : la communication **interne** (classe) et la communication **externe** (en dehors de la classe).

#### 5.3.4.1 - Communication avant et au cours de l'évaluation ou de la remédiation

La classe constitue une communauté d'apprentissage où les élèves doivent apprendre à **réussir ensemble**. Sous ce rapport, l'enseignant doit, avec les élèves créer dans cette microsociété un climat de relations horizontales et verticales basées sur la confiance qui permettent aux uns et aux autres de discuter à bâtons rompus sur les difficultés rencontrées.

Sous ce rapport, la communication avant et au cours de l'évaluation ou de la remédiation peut porter sur :

- La formulation des **consignes** et le décryptage des différents types de consigne ;
- La nécessité pour les élèves de comprendre que leurs productions un message de **réponse à la consigne** de la situation proposée ;
- Les **codes de correction symboles** (chiffres, lettres, symboles (flèche) mathématiques, icônes, barèmes de correction ;
- Le relevé des **types d'erreurs, les axes de remédiations, les groupes de remédiations** (groupes de besoin) ;
- L'élucidation de **diagnostics de l'enseignant** avec l'élève à travers des questions / réponses ;
- Le **partage des outils d'auto ou co-évaluation** dans un groupe de besoins ou avec un tuteur ;
- Les réactions et préoccupations des élèves pour les **aider à être en confiance** ;
- Les **réactions et préoccupations** des élèves en rapport avec les situations d'évaluation et de **remédiation proposées** ;
- Les **résultats des diagnostics internes ou externes** à élucider en vue d'aider l'élève à être à l'aise dans d'évaluation ou la remédiation.

#### 5.3.4.2 - Communication après l'évaluation ou la remédiation

Échanger avec l'élève est aussi une manière de garantir une évaluation et une remédiation au service de l'amélioration des performances de ces élèves. C'est dans cette dynamique de communication que les élèves pourront prendre pleinement conscience de ce qui leur reste à parcourir pour réussir à atteindre les objectifs et l'aide que peut lui apporter son enseignant et/ou ses pairs.

Ainsi, la communication qui prend les contours d'une reddition de compte peut, après l'évaluation ou de la remédiation, porter sur les thèmes suivants :

- La nécessité pour les acteurs de comprendre les **énoncés d'accompagnements, l'appréciation générale, synthétique et les annotations de l'évaluateur** (remédiateurs communautaires, parents, CGE, personnes ressources, etc.) ;
- La compréhension, le traitement et l'utilisation des **outils et des documents de liaison** (fiches de liaison, cahiers de leçons, de devoirs de rédaction, de compositions) qui doivent être reconfigurés pour permettre d'être de véritables outils d'information au service de l'amélioration des performances scolaires ;
- L'organisation de **forums de partage** sur les évaluations et les remédiations.

En plus, d'autres moyens d'échanges et de communication peuvent être exploités pour améliorer significativement la pratique enseignante en évaluation et en remédiation.

Parmi ces cadres, nous pouvons citer :

- L'**encadrement direct** par le directeur d'école selon une périodicité définie et selon des modalités bien déterminées (seul ou accompagné) ;
- Les **rencontres de l'équipe pédagogique** aux fins d'échanges et de recherche collective de solutions aux problèmes pédagogiques ;
- L'organisation de **cellules d'animation pédagogique** dédiées à l'évaluation ou à la remédiation ;
- L'encadrement par les collectifs de **directeur/trices et enseignant(e)s expérimentés** sous la demande du Directeur ;
- L'encadrement des enseignant(e)s par le **pool d'inspecteurs** de chaque IEF ;
- La rencontre entre **l'équipe pédagogique et les remédiateurs communautaires** ;
- La rencontre entre **l'équipe pédagogique et l'APE ou le CGE**.



Pour réussir la mise en œuvre de la stratégie de communication dans l'évaluation et la remédiation, il est important :

- D'identifier l'objet de communication ;
- De définir les objectifs de la communication ;
- D'identifier les acteurs et les destinataires de la communication ;
- D'élaborer des outils de communication.

La meilleure communication doit ainsi favoriser la déconstruction des représentations négatives et la mutualisation des ressources, des bonnes pratiques et des énergies pour une meilleure appropriation des procédures de mise en œuvre de l'évaluation et de la remédiation.

#### POST-TEST

Post-test
Après le développement du module sur l'évaluation et la remédiation administrer le post-test suivant :
<b>A- Évaluation</b>
a- Qu'est-ce l'évaluation ?
b- Quelles sont les questions qu'on doit se poser pour bien circonscrire une évaluation ?
c- Indiquez les différentes formes d'évaluation.
d- Formulez une seule question sur l'évaluation qui vous préoccupe et qui ne fait partie des questions ci-dessous posées.
e- Que signifie la communication évaluative ? Justifiez votre réponse.
<b>B- Remédiation</b>
a- Donner une définition de la remédiation.
b- Justifiez le lien entre l'évaluation et la remédiation.
c- Quelles sont les modalités de mise en œuvre d'une évaluation ?
d- Que signifie la communication pédagogique évaluative et la communication dans la remédiation ? Justifiez son importance.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **- Ouvrages généraux**

MERLE, P. (2018). Les pratiques d'évaluation scolaire : historique, difficultés, perspectives. Paris : Paris : Presses universitaires de France.

Nadeau A-M (1991). L'évaluation de programme. Laval : Presse universitaire Laval.

Perraudeau, M. (1996). Les méthodes cognitives : Apprendre autrement à l'école. Paris : Arman Colin

Pelpel F. (1986). Se former pour enseigner. Paris : Bordas.

Tardif J. (1992). Pour un enseignement stratégique : l'apport de la psychologie cognitive. Montréal : Éditions Logiques.

### **- Articles de périodiques**

Astolfi, J.P. (1991). « Le complexe de l'évaluation » in Cahiers pédagogiques n° hors-série.

Dadi, A (2011). « L'évaluation au service des apprentissages : réflexions sur quelques obstacles », in Cahiers de l'éducation et de la formation n° 4(dossier).

Dehon, A et al. (2009) « La remédiation immédiate », fascicule, Institut d'administration scolaire, Université Mons, 2009

De Ketele, J.M. (1980). « L'évaluation des acquis scolaires », Revue tunisienne des Sciences de l'Education

Fatihi, M. (2011). « L'évaluation des apprentissages : essai de typologie », in Cahiers de l'éducation et de la formation n° 4 (dossier).

Kenza, A. (2011). « L'évaluation et la régulation des apprentissages », in Cahiers de l'éducation et de la formation n° 4 (dossier).

Legendre, M-F. (1995). « La communication pédagogique », Cours de DEA, chaire UNESCO Dakar.

Vial, M. (2013). « L'évaluation en éducation, ses paradigmes et les problèmes identitaires », Recherches et Applications, Le Français dans le Monde n°53.

Viau, R. (1994 et 1997). « La motivation en contexte scolaire », Paris/Bruxelles : De Boeck.

## **- Documents du MEN**

Ministère de l'Éducation nationale. (2013). Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation.

Ministère de l'Éducation nationale. (2016). Curriculum de l'Éducation de Base (CEB). Guides pédagogiques, étapes 1-2-3, domaine LC. Nouvelle édition.

Ministère de l'Éducation nationale. (2018). Formation continue diplômante des instituteurs adjoints : Fascicule Pédagogie générale.

Ministère de l'Éducation nationale. (2018). ADEM-DAKAR, Guide de la remédiation à l'intention des professeurs 2014-2018.